

HC-Les plafonds Placostil[®] acoustiques et décoratifs non démontables accessibles

HC-NRPLAF 21h



DUREE :

2 jours - 21,00 heures

PRIX :

0,00 € HT / pers.

PUBLIC :

Plâtriers, plaquistes, plafistes.

PRE-REQUIS :

Connaître les techniques de mise en œuvre des plaques de plâtre.

DESCRIPTION / CONTENU

Être capable de mettre en œuvre des systèmes de plafonds acoustiques et décoratifs non démontables

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Au terme de cette formation le stagiaire doit être capable de :

- Prescrire les produits et systèmes de plafonds suspendus non démontables Placo[®]
- Maîtriser les techniques de pose les plus courantes de plafonds suspendus non démontables

METHODE PEDAGOGIQUE

Thèmes théoriques

- Les bases de l'acoustique et sa réglementation.
- Les principes de mise en œuvre :
- - calepiner, Ferrailer, plaque de plâtre Rigitone

Thèmes pratiques

- Mettre en œuvre un plafond non démontable Rigitone[®]
- Contrôle de la qualité finale de l'ouvrage

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Pendant la formation

- Utilisation de plateformes pédagogiques pour la mise en oeuvre.
- Remise d'un support de cours et de documentations commerciales

MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire d'évaluation en début de formation (évaluation des acquis à l'entrée) et en fin de formation (les objectifs pédagogiques évalués par le questionnaire de fin de formation dont le score sera supérieur à 14/20 sont considérés comme Acquis)
- En situation de mise en œuvre

